



JANV
2026-n°266

l'actualité landaise ►

bulletin d'information des Landes-Genusson

LE MOT DU MAIRE

Chères Landaises, chers Landais,
Bonne année 2026,



Je vous adresse mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année. Que 2026 soit porteuse de projets, de réussites et d'épanouissement, tant pour notre commune que pour chacun d'entre vous.

Le mois de mars prochain marquera ma 24^e année d'engagement au service de notre commune : deux mandats de conseiller municipal, de 1977 à 1989, puis deux mandats de maire, de 2014 à 2026. Tout au long de ce parcours, une conviction m'a toujours guidé : **servir l'intérêt général et favoriser le bien-vivre ensemble**. J'ai constamment cherché à valoriser ce qui fait la force de notre commune : **le bénévolat, la solidarité et l'esprit de partage**.

Parmi les nombreuses responsabilités que j'ai exercées au cours de ma vie professionnelle et associative — salarié, chef d'entreprise, président de l'ASL Foot — **la fonction de maire est sans doute la plus belle, la plus exigeante et la plus enrichissante**. Elle offre un lien direct avec les habitants, la possibilité d'aider, d'encourager et d'orienter. Elle implique aussi des décisions parfois difficiles. Les dossiers d'urbanisme, notamment, sont complexes et nécessitent une vision à long terme. Et il arrive que la mission la plus délicate soit de devoir dire non, parfois à des proches, afin que l'intérêt général demeure la priorité absolue.

Avec les adjoints et conseillers municipaux des deux dernières équipes, nous avons œuvré avec engagement et détermination. Dès 2014, nous avons élaboré un schéma directeur ambitieux, enrichi et ajusté au fil des années. Les premiers résultats nous ont encouragés à poursuivre cette dynamique et, ensemble, nous avons profondément transformé notre commune. Aujourd'hui, elle est plus belle, plus ouverte, plus accueillante et plus agréable à vivre. C'est une réussite collective dont nous pouvons être fiers.



Ce schéma directeur a été conçu notamment dans l'objectif de fournir à l'administration les éléments nécessaires pour justifier l'utilité publique de la zone ATLANTO. Dans le même temps, nous avons appris que le Département ne financerait pas le contournement routier par le sud des Landes-Genusson.

Le travail considérable mené avec les adjoints et les conseillers municipaux sur ces deux mandats a contribué à renforcer l'attractivité de notre commune. Il a nécessité de nombreuses heures d'échanges, de longues réunions de commissions et de conseils municipaux parfois prolongés tard dans la soirée. Aujourd'hui, nous pouvons en mesurer les effets positifs : notre commune fait partie des rares territoires où la population continue de croître aussi rapidement.

NOUS AVONS ACCOMPAGNÉ CE DÉVELOPPEMENT PAR DE NOMBREUSES ACTIONS STRUCTURANTES.

L'abandon du projet de contournement de la commune nous a conduits à solliciter le Département afin qu'il soutienne financièrement le renforcement et l'aménagement du réseau routier sur l'axe La Gaubretière – La Bruffière. Cet accompagnement a permis la réhabilitation des rues Charles-de-Gaulle, Pasteur et Pierre-de-Coubertin, ainsi que la création des différents ronds-points intégrés au projet.



L'aménagement du centre-bourg s'est réalisé en plusieurs phases. Il a débuté par l'acquisition et la démolition du bâtiment du Crédit Agricole, puis de l'office notarial, que nous avons pu reloger à proximité. Les premières tranches de travaux, menées au cœur du bourg, ont inévitablement perturbé le quotidien des riverains. Les chantiers sont toujours perçus comme trop longs, mais aujourd'hui le résultat est largement apprécié. Le traitement paysager, avec l'introduction de fleurs et d'arbres dans un environnement minéral, a permis de mettre en valeur notre patrimoine local, notamment l'église et le presbytère.



La Maison de Santé a été réalisée en deux temps, en 2018 puis en 2022. Son implantation a fait l'objet de nombreux échanges, mais elle permet aujourd'hui de regrouper une grande partie de l'offre de soins sur la commune, sans oublier les professionnels exerçant à l'extérieur. Ce projet, entièrement porté par la commune, doit être protégé et accompagné. Il est d'ores et déjà dimensionné pour accueillir un troisième médecin.



La réhabilitation de la rue d'Auvergne a profondément modifié le paysage urbain. Elle a entraîné la suppression des constructions accueillant les jeux de boules, le déplacement de la voirie afin de l'aligner sur la rue de la Salette, ainsi que la mise en valeur de la chapelle. Une placette piétonne a été dégagée autour de celle-ci. L'implication financière de la commune, notamment par la mise à disposition du foncier, a permis l'implantation de la pharmacie et la construction de logements.



La construction de la médiathèque est un projet qui a nécessité du temps, afin d'en définir précisément les objectifs. Comme souvent, une phase de démolition a précédé la réalisation, moment toujours délicat. Aujourd'hui, cet équipement s'intègre pleinement dans l'achèvement des aménagements du centre-bourg, avec le parvis de l'église, la rue d'Anjou et son lien direct avec le théâtre. Par son animation, la médiathèque irrigue désormais l'ensemble du bourg.



En matière d'habitat, nous avons engagé la création des trois lotissements des Oiseaux, suivis de la Pommeraie, puis de la Métairie 2, et bientôt des « Jardins ». À cela s'ajoutent les constructions en dents creuses et en fond de parcelle. Au total, près de 260 permis de construire ont été délivrés en douze ans.



La rénovation progressive des bâtiments accueillant commerces et services a également contribué à la vitalité du centre-bourg : la cave, puis un ensemble immobilier comprenant quatre locaux professionnels. L'embellissement des façades, accompagné d'une végétalisation soignée, participe à l'harmonie générale et à l'animation de ce secteur.



AVANT



AUJOURD'HUI

Nous avons fait appel à l'Établissement Public Foncier pour porter financièrement deux zones stratégiques à réhabiliter. La première concerne la zone Atlanco, avec l'acquisition de la friche industrielle, de la maison située dans son périmètre et des espaces intersticiels, soit près de 6 300 m². La seconde se situe en face de la route de la Bruffière, incluant l'ancien atelier de bourrerie et la maison attenante. Ces projets permettront de répondre aux obligations du PLUiH, imposant que 30 % des constructions soient réalisées en zone urbaine de bourg.



La zone artisanale des Étangs poursuit son développement. Les anciens ateliers municipaux sont loués de manière régulière depuis le transfert des services techniques rue du Stade. Cette zone accueillera prochainement un nouveau bâtiment industriel sur l'espace disponible à proximité du funérarium.



La réalisation du chemin agricole avait pour objectif de relier la route de la Bruffière à celle de la Boissière-de-Montaigu, afin d'éviter le passage des engins agricoles, de plus en plus imposants, en centre-bourg. Le tracé a été conçu pour limiter l'emprise sur les terres cultivées et accompagner le déplacement de la CUMA, en lui offrant des conditions d'implantation adaptées à son activité.

Concernant l'EHPAD, la rénovation de la partie ancienne, réalisée en 2017-2018 pour un montant proche de trois millions d'euros, s'est achevée juste avant la crise sanitaire. La période de la Covid a été particulièrement éprouvante, mais la situation financière saine de l'établissement a permis de faire face. Il convient désormais de regarder vers l'avenir et de poursuivre les investissements. Je remercie son directeur, Bruno Grillard, ainsi que l'ensemble des 65 salariés, représentant 54 équivalents temps plein, pour leur engagement et leur compréhension des enjeux.

L'école a connu un agrandissement important. Même si la commune ne participe pas directement à l'investissement, les équipements communaux doivent s'adapter à cette évolution : **la périscolaire** a été agrandie, sans doute encore insuffisamment, et **le restaurant scolaire** atteint aujourd'hui ses limites. Si nous pouvons nous réjouir d'une démographie positive, il convient néanmoins de s'interroger sur sa pérennité.

Nous accompagnons également les ravalements de façades du bâti ancien. Depuis plusieurs années, une aide financière est accordée aux projets respectant des critères techniques précis. Une quinzaine de maisons ont déjà bénéficié de ce dispositif, contribuant à la valorisation de notre patrimoine communal.



La coulée verte a été acquise afin d'y implanter un bassin tampon destiné à recueillir les eaux pluviales du bourg. Située au point bas de la commune, elle assure la liaison avec l'étang des Boucheries. L'aménagement du bassin, complété par une aire de jeux, a ouvert de nouveaux cheminement vers la place de l'église, la rue de Gaulle et la rue du Poitou.



Les structures commerciales — la supérette et sa station-service, le restaurant — ont fait l'objet d'investissements immobiliers progressifs de la part de la commune. Cet accompagnement vise à pérenniser leur activité et à soutenir leur développement, dont nous partageons aujourd'hui les réussites.



La place Nauleau a connu plusieurs étapes : acquisition, démolition, puis création d'un parking offrant de nombreuses places. Cet aménagement a permis de désengorger la rue Clemenceau, dont la rénovation pourra être envisagée dans les années à venir.



Le cimetière a été agrandi par la création d'une troisième zone. L'accessibilité et le traitement paysager ont été améliorés, les allées de la partie ancienne dégagées, et un nouvel accès créé côté salle omnisports. Des aménagements complémentaires — plantations, bancs, préau — rendent désormais le lieu plus accueillant.



Le Centre de Secours, attendu de longue date par le capitaine Didier et son équipe, est toujours en cours de construction. Après une interruption plus longue que prévue, une livraison est annoncée pour l'été. La participation de la commune a consisté à mettre à disposition les terrains, les raccordements aux réseaux et l'assainissement.



Les fresques et peintures sur le thème des oiseaux ont embellî les pignons des maisons et les transformateurs, apportant une touche artistique et identitaire à notre cadre de vie.



Pour l'ensemble de ces projets, la commune est accompagnée par le CAUE, ainsi que par des ingénieurs spécialisés en voirie, bâtiment et aménagement paysager. Le plus difficile reste de conserver une cohérence d'ensemble et de s'inscrire dans une vision à long terme.



En parallèle, j'ai exercé avec beaucoup de plaisir la **fonction de vice-président en charge du développement économique du Pays de Mortagne**, en cohérence avec mon parcours professionnel. Les visites hebdomadaires menées avec le président Guillaume Jean m'ont permis de découvrir un tissu industriel dynamique, riche et diversifié. Cette double responsabilité m'a permis de faciliter l'accompagnement des projets des entreprises locales et d'organiser la venue du préfet afin de lui faire mesurer les réalités du terrain.



Je remercie les dirigeants des entreprises Denis, Kverneland, La Source (ex DESFONTAINES) et Rieker. La commune se réjouit de leurs développements, qui participent pleinement à son attractivité.

L'attractivité des Landes-Genusson repose également sur un tissu associatif remarquable, porté par l'engagement de nombreux bénévoles. Avec 47 associations actives dans les domaines du sport, de la culture et de l'animation, notre commune bénéficie d'une richesse collective exceptionnelle. Je souhaite citer en exemple le club de Volley, véritable vitrine de notre dynamisme. Il incarne à la fois la rigueur de la compétition de haut niveau et la joie de partager des moments de succès avec l'encadrement : les accompagnateurs et cet impressionnant public fidélisé. Ces valeurs rayonnent bien au-delà de notre commune, grâce à nos ambassadeurs passionnés et talentueux, merci.



Les bénévoles sont toujours les bienvenus, et ils sont aujourd'hui plus nombreux qu'on ne l'imagine. La multiplication des associations complique parfois la gestion des plannings des salles, mais c'est avant tout le signe d'un dynamisme dont nous pouvons être fiers.

J'ai la conviction profonde que nous avons construit ensemble une commune où il fait bon vivre et que l'avenir s'annonce encore prometteur.

REMERCIEMENTS

Je souhaite remercier chaleureusement les adjoints — Raphaël, Émilie, Régis, Laurence, Jean-Pierre — ainsi que l'ensemble des conseillers municipaux qui m'ont accompagné durant ces années. Leur engagement, leur disponibilité et leur force de proposition ont été essentiels à la réalisation de ces projets, au service d'une commune active, attractive et fondée sur le bien-vivre ensemble.

J'adresse également mes sincères remerciements à l'ensemble du personnel communal. Le renouvellement des équipes et l'importance des investissements ont généré une charge de travail conséquente. Leur professionnalisme et la qualité du service rendu méritent d'être salués.

Un grand merci à la commission communication, qui prépare la cérémonie des vœux, les événements communaux et ce document, véritable outil d'information sur la vie municipale. Leur travail est précieux.

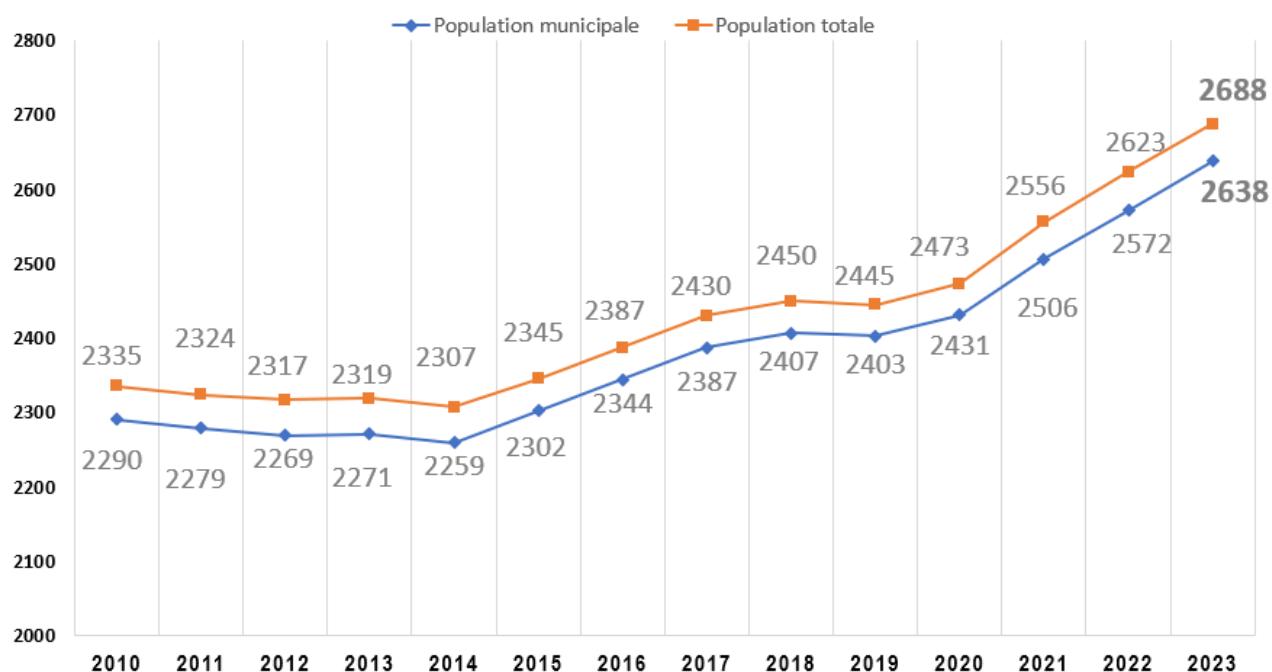
Enfin, je souhaite remercier ma famille, et tout particulièrement mon épouse Françoise, qui m'a accompagné pendant ces douze années d'engagement intense au service de la commune.

Merci à toutes et à tous.

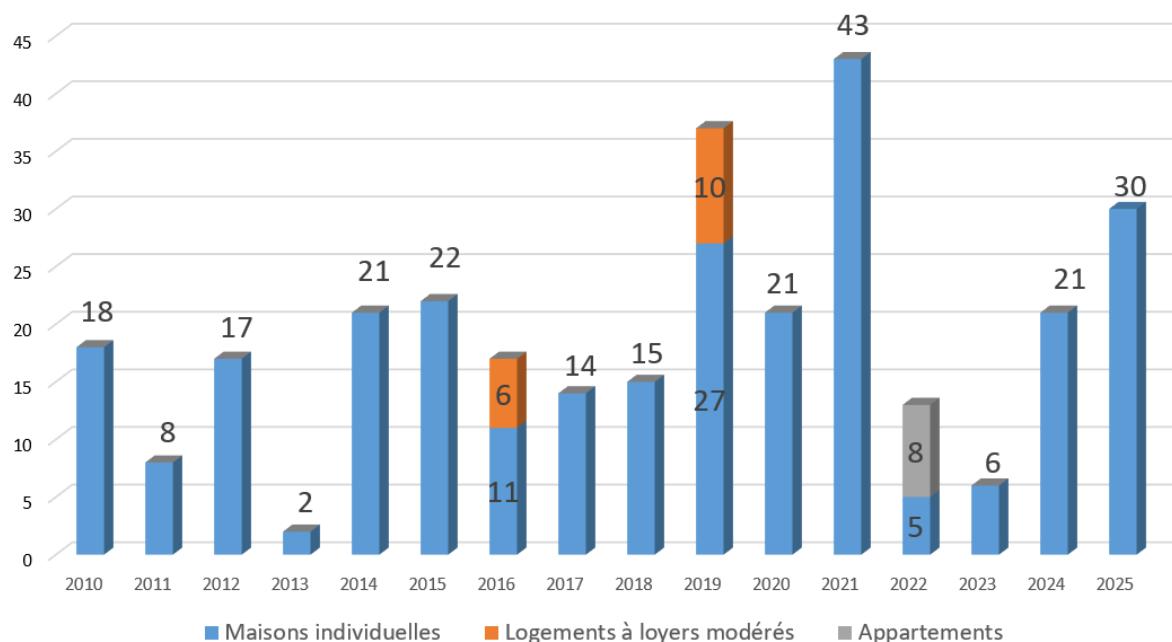
**Guy Girard
Maire**

Etat Civil des Landes-Genusson de 2014 à 2025												
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Naissances	32	23	27	28	41	28	29	30	30	31	23	28
Mariages	6	7	13	5	9	5	8	8	10	13	9	14
Décès	21	18	31	24	21	38	26	45	37	35	22	34

RECENSEMENT DE LA POPULATION DES LANDES-GENUSSON AU 1ER JANVIER DE L'ANNÉE



NOMBRE DE PERMIS DE CONSTRUIRE DE LOGEMENTS DÉPOSÉS EN MAIRIE



COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

FORMATION PREMIERS SECOURS

En 2021, notre commune a été labellisée « Vendée Double Cœur » par le conseil départemental. Dans ce cadre, il a été proposé aux associations landaises une formation aux gestes de premiers secours, à laquelle une dizaine de personnes ont participé. Animée par Yves Tetaud, formateur diplômé, cette session a été très appréciée de tous les participants.

L'objectif de cette formation était double : sensibiliser les bénévoles aux gestes de premiers secours et les préparer à intervenir efficacement face à des situations d'urgence pouvant survenir sur les terrains de sport, dans les salles ou lors des événements associatifs.



UNE NOUVELLE ASSOCIATION DANS NOTRE TISSUS ASSOCIATIF LOCAL



Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle association dans le tissu local de notre commune : les Sentiers Landais.

Crée en avril dernier, cette association de marche a rapidement trouvé son public, puisqu'elle compte à l'heure actuelle près d'une centaine d'adhérents. Un démarrage remarquable, qui témoigne de l'envie de se retrouver, de partager et de profiter de nos chemins et de notre cadre de vie. Bravo à toute l'équipe réunie autour de Raymond Baudon et Bruno Rouhault.

Dans un contexte où l'on évoque parfois un essoufflement du bénévolat, notre commune peut se réjouir de la vitalité de son tissu associatif. Toutes les associations ont su rebondir après la crise du Covid, et continuer à faire vivre le lien social. Les Sentiers Landais en sont aujourd'hui une belle illustration.

UN NOUVEL ESPACE JEUX POUR LES ENFANTS

Dans le cadre des projets menés cette année en faveur de la vie locale et des familles, la municipalité a mis en service en septembre dernier un nouvel espace de jeux pour enfants sur le site de la Godelinière. Cet aménagement vient remplacer l'ancienne aire de jeux devenue vieillissante et ne répondant plus aux attentes actuelles.

Le thème de la pêcherie, choisi par la commission, s'intègre harmonieusement à l'environnement du site et apporte une identité ludique et attractive à cet espace.

Très rapidement adopté, il fait aujourd'hui la joie des enfants et de tous ceux qui le fréquentent.



BOUGE TON BOCAGE : LA CULTURE ET LA CONVIVIALITE AU RENDEZ-VOUS

Le dernier week-end d'août, la commune des Landes a accueilli le festival Bouge ton Bocage, organisé par la communauté de communes du Pays de Mortagne, dans un format exceptionnellement concentré sur notre territoire. Initialement prévu dans une ambiance champêtre sur le site de la Godelinière, l'événement a dû être relocalisé au complexe sportif en raison des conditions météo.

Malgré ce changement, la fête a été une belle réussite, portée par une programmation d'artistes de grande qualité, et appréciée par un public de tous âges.

Nous remercions chaleureusement Camille, du Pays de Mortagne, et le Comité des Fêtes des Landes qui ont porté avec beaucoup d'engagement l'organisation de cet événement.

Merci à la communauté de communes, qui en choisissant Les Landes pour accueillir ce festival, a souhaité remercier et mettre en avant la richesse et l'engagement associatif des landais depuis toujours.



COMMISSION COMMUNICATION

ACTION D'INFORMATION ET DE GESTION DES ÉVÈNEMENTS

Chaque mois, la commission communication se mobilise pour rédiger et diffuser des articles mettant en lumière les événements et initiatives qui rythment la vie locale. Grâce à l'Actualité Landaise, les habitants restent informés des dernières nouvelles, des projets en cours, des travaux et de l'actualité associative.

La commission assure également la gestion et l'actualisation des réseaux sociaux ainsi que du site internet de la commune, afin de garantir une information claire, rapide et accessible à tous.



PARCOURS DE LA JOSEPHINE

Cette année encore, la commission a tenu à participer à la Joséphine, course et marche solidaire 100 % féminine, en proposant une formule mixte : un parcours de 5 kms accessible tout au long du mois d'octobre dans le bourg avec la coopération de l'Association des Sentiers Landais, complété par un départ collectif le dimanche 5 octobre.

Ce dimanche-là, sous le soleil et au cœur du site de Chambrette, une véritable vague rose rassemblant plus d'une centaine de participants a parcouru les coteaux, allant à la rencontre des chevaux. À l'arrivée, une collation aux couleurs de l'événement leur a été offerte et les dons récoltés ont été reversés à la Ligue contre le cancer.

Un grand merci à tous les participants.



Janv 2026 - n°266

Au-delà de son rôle informatif, la commission s'implique activement dans l'animation et l'embellissement de la vie communale :

- Gestion des vins d'honneur et organisation des inaugurations.
- Décorations de Noël avec l'aide de la BBC.
- Chasse aux lutins et courriers du Père Noël pour faire patienter les enfants en période de fêtes.



FRESQUE

Comme vous avez pu le constater, le mur situé à côté de la Maison Renaissance s'est paré d'un nouveau décor. Ce projet avait pour ambition de mettre en valeur cet espace tout en rappelant les lieux historiques et emblématiques de la commune, qu'ils existent encore aujourd'hui ou aient disparu. Gaëtan Auvinet, peintre en décors et diplômé des Beaux-Arts, a brillamment relevé ce défi en sublimant ce mur à travers une fresque qui retrace avec talent l'histoire de notre commune.

Sur cette œuvre, vous pouvez notamment retrouver :

- le château de Chambrette aujourd'hui disparu (en haut à droite)
- le château des Boucherries (en haut à gauche)
- le site de la Godelinière
- la cité des oiseaux et son logis avec les douves



COMMISSION AFFAIRES SOCIALES ET FAMILIALES

JEUNESSE & SENIORS : UNE COMMUNE ENGAGÉE POUR TOUS

La municipalité poursuit son action en faveur des plus jeunes comme des aînés, avec une volonté constante : renforcer le lien social et accompagner chaque génération.

LE PASSEPORT DU CIVISME : FORMER LES CITOYENS DE DEMAIN

La 5^e édition du Passeport du Civisme a de nouveau permis aux élèves de CM2 de s'engager dans un parcours citoyen riche et varié : devenir un citoyen actif et responsable - devoir de mémoire - sensibilisation aux dangers d'Internet et de la Sécurité Routière - préserver son environnement - rencontres intergénérationnelles autour des "objets pleins d'histoires".

Un programme complet pour comprendre les valeurs républicaines et l'importance de l'engagement au quotidien.

La devise qui accompagne les élèves tout au long de l'année :

Le civisme est un engagement de tous les jours



RESTAURANT SCOLAIRE

L'équipe de restauration, est composée de 5 salariés et de 12 bénévoles-volontaires. Le service accueille en moyenne 237 enfants pour 252 scolarisés en alliant repas équilibrés, apprentissage des règles de vie et sensibilisation au gaspillage alimentaire. Les responsables sont en lien avec les parents pour une bonne organisation du service afin de faire respecter le règlement.

La rentrée 2025-2026 a marqué la mise en place d'une organisation en pôles par niveaux, favorisant un climat plus serein et une meilleure fluidité des repas.

LE DÉPLACEMENT SOLIDAIRE, UN DISPOSITIF ESSENTIEL

Six chauffeurs bénévoles se mobilisent pour faciliter les déplacements des personnes dans l'incapacité de se déplacer seules. Ce dispositif permet à chacun de conserver son autonomie en bénéficiant de solutions de transport adaptées. En 2025, 85 bénéficiaires ont profité de ce service pour des rdv médicaux, courses

AÎNÉS : UNE ANNÉE RICHE EN CONVIVIALITÉ

Le maire en tant que Président du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), les membres du CCAS, le directeur et son équipe œuvrent au bon fonctionnement de l'EHPAD.

Le traditionnel goûter des aînés a été un véritable succès, rassemblant plus de 200 convives autour d'un spectacle placé sous le signe de la chanson et du rire. "Un moment chaleureux qui fait du bien à tous", témoigne une participante. Cette journée ne peut pas avoir lieu sans les 16 membres du CCAS et bénévoles investis dans son organisation.

Parmi les autres rendez-vous appréciés :

- la journée des Familles à l'EHPAD en avril,
- la randonnée pédestre de juin organisée par l'EHPAD et la nouvelle association "Sentiers Landais", véritable moment de partage et d'activité physique douce.

COLIMAÇON : ACCUEIL PÉRISCOLAIRE + CENTRE DE LOISIRS

Le groupement Colimaçon accueille les enfants le matin et le soir avant et après l'école ainsi que les mercredis et vacances scolaires avec de nombreuses activités. Les animations proposées varient en fonction des âges, des saisons et des envies des enfants, permettant d'enrichir les journées par des activités diversifiées.

En moyenne 65 enfants sont accueillis par jour au périscolaire témoignant du dynamisme et de l'importance de ce dispositif pour les familles.

Cette année a également été marquée par un changement de direction au sein de l'association. Le partenariat entre la Commune et Colimaçon (Familles Rurales) reste un pilier solide, garantissant une continuité éducative entre la maison, l'école et le périscolaire.



Des actions conçues pour le bien-être et l'autonomie des aînés :

La Communauté de communes propose tout au long de l'année un ensemble d'initiatives destinées à maintenir le lien social et à favoriser le bien-être de nos aînés (programme complet disponible sur www.paysdemortagne.fr).

COMMISSION VOIRIE - URBANISME

URBANISME

LOTISSEMENT LA POMMERAIE

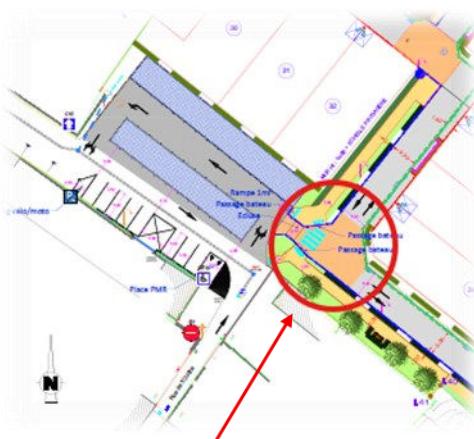
Pour préserver la mémoire du passé, le lotissement de la Pommeraie a conservé le nom de la ferme qui se situait autrefois près du centre-bourg. Pendant plusieurs décennies, le site était tourné vers l'horticulture : le paysage était alors marqué par les serres et un vaste champ de fleurs.

Après l'arrêt de cette activité, la commune a acquis le terrain afin d'y créer un lotissement en cœur de bourg. La superficie et la configuration de la parcelle ont permis d'y aménager 41 lots, aujourd'hui tous réservés. L'attente a peut-être été un peu longue, mais le quartier se transforme. Désormais : 27 maisons sont déjà habitées ou en cours de construction. Les allées et venues liées aux livraisons de chantier sont fréquentes, et la voirie provisoire s'en trouve dégradée. Il

faudra toutefois patienter jusqu'en septembre 2026, lorsque la majorité des habitations seront sorties de terre, pour engager la phase définitive des aménagements (voirie, trottoirs, paysagement, éclairage public, etc...).



Afin de faciliter le stationnement, une liaison va être créée entre le lotissement et le parking de l'Ouche, qui depuis son agrandissement compte désormais 39 places. Par ailleurs, 7 nouvelles places de stationnement verront le jour côté rue Beauséjour.



Liaison parking de l'Ouche



Future zone des 7 parkings

LOTISSEMENT LA MÉTAIRIE 2

L'augmentation de la population et l'attractivité croissante de la commune maintiennent une liste d'attente importante pour l'accès à la propriété.

Face aux nombreuses demandes, l'étude du lotissement de la Métairie 2, qui comptera 18 lots, a été lancée. Certaines parcelles sont d'ailleurs déjà réservées.

Une récente réunion de coordination réunissant les services voirie, assainissement, eau potable et réseaux souples a permis d'établir un planning qui s'étendra jusqu'à fin juin 2026, date à partir de laquelle les premières ventes pourront être réalisées.



En 2025 le nombre de permis de construire de maison individuelle accordé s'élève à 30 :

- 21 pour des maisons individuelles en lotissement
- 9 pour des maisons individuelles hors lotissement (fonds de jardin ou dents creuses dans la Commune)

VOIRIE ET AMÉNAGEMENT

RUE D'AUVERGNE

Depuis plusieurs mois, les aménagements de surface étaient en grande partie achevés. Il fallait toutefois attendre cette fin d'année pour assister à la plantation de 55 arbres ainsi qu'à la mise en place d'une grande variété de végétaux, une période idéale pour assurer leur bon développement.

Dans la continuité de notre schéma directeur communal, l'objectif fixé pour ce secteur est désormais atteint : désartificialiser l'espace urbain afin d'en faire un lieu de rencontre convivial et désimperméabilisé, grâce à l'intégration d'une noue végétalisée, d'un pavage, d'un parking enherbé et d'un bassin de rétention, le tout conforme aux nouvelles normes environnementales. Ce carrefour devient aujourd'hui une nouvelle polarité de commerces et de services, mise en valeur par le cadre architectural de la Chapelle de la Salette.



Plantation récente rue d'Auvergne



Dessus du puit placette Auvergne

AGRANDISSEMENT DU CIMETIÈRE

L'agrandissement du cimetière était relativement récent, mais, compte tenu de l'augmentation constante de la population, il était nécessaire d'engager une réflexion en vue d'une nouvelle extension sur une réserve foncière appartenant à la Commune, prévue à cet usage dans les documents d'urbanisme.

Nous avons souhaité repenser l'ensemble du site afin de créer des rampes PMR et d'assurer ainsi l'accessibilité entre les trois cimetières. Les allées principales de chacun d'eux ont été réalisées en enrobé beige, facilitant les cheminements.

Il convient également de souligner la mise en place d'une véritable palette végétale, l'installation de bancs et la construction d'un préau, qui apportent confort et préservent l'intimité du lieu.

Enfin, les pratiques funéraires évoluent au fil des générations. En complément des caveaux traditionnels, la Commune propose désormais des cavurnes, des columbariums, ainsi qu'un jardin du souvenir afin de répondre aux attentes du plus grand nombre.



Nouveau préau
Lieu de recueillement

TRAVAUX DE VOIRIE ET ENTRETIEN

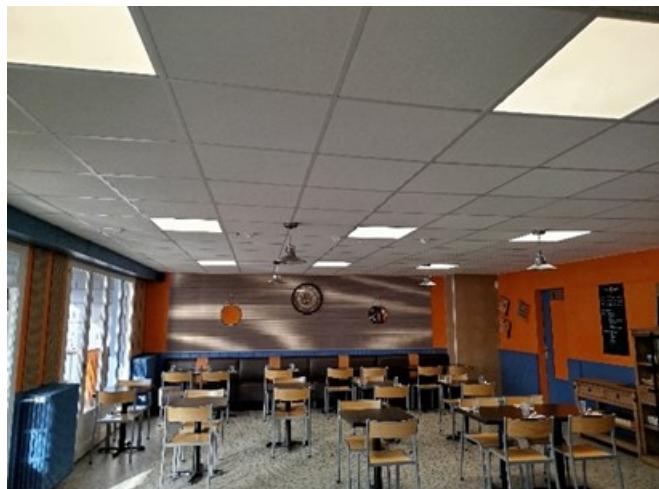
Réalisés en 2025	Lieux
Voiries accès PMR	Impasse du Petit Logis
Voirie réfection sur 80 m	Chemin du Bois
Voirie bordures d'accotement	Virage du Crolais
Point à Temps	Répartition sur la voirie communale
Curage fossés	<ul style="list-style-type: none">– De la sortie de la zone des Etangs jusqu'au Moulin– De La Nallière à la Bourdellière
Hydrocurages Traversées de routes	Près de la lagune Route de St Symphorien
Ecluses double	<ul style="list-style-type: none">– Rue du Stade D 755– Rue d'Anjou D 37– Rue d'Auvergne D 72
Passage bateau Piétons PMR	<ul style="list-style-type: none">– Rue Pasteur– Rue du Stade– Rue du Général de Gaulle

COMMISSION BATIMENTS

RESTAURANT CÔTE À CÔTE

La commune est heureuse de vous présenter son restaurant « Côte à Côte », un lieu convivial et chaleureux. La commune a investi dans l'achat des murs et dans la rénovation de cet établissement pour offrir un espace de qualité à nos locataires et à leurs clients.

Les gros travaux ont été réalisés par la commune : à l'étage, le sol et les menuiseries côté rue ont été changés et la mise aux normes électriques a été effectuée pour assurer le confort et la sécurité.



La salle du restaurant a également bénéficié d'une rénovation complète par les locataires avec une isolation, une amélioration du phonique et un éclairage optimisé pour une ambiance agréable.

Les bâches des trois barnums ont été renouvelées pour offrir un espace extérieur convivial et fonctionnel.

La signalétique du restaurant a été refaite pour une meilleure visibilité.



TRANSFORMATEUR REPEINT

Comme chaque année, un transformateur électrique de la commune a été peint. Il est situé rue pasteur. Cette initiative vise à intégrer harmonieusement l'équipement dans le paysage. Les couleurs vives et le thème avec les oiseaux sont toujours d'actualité.

La participation du Conseil départemental et d'Enedis au financement du projet est maintenue.

Le prochain transfo qui sera rénové est situé rue des genêts.





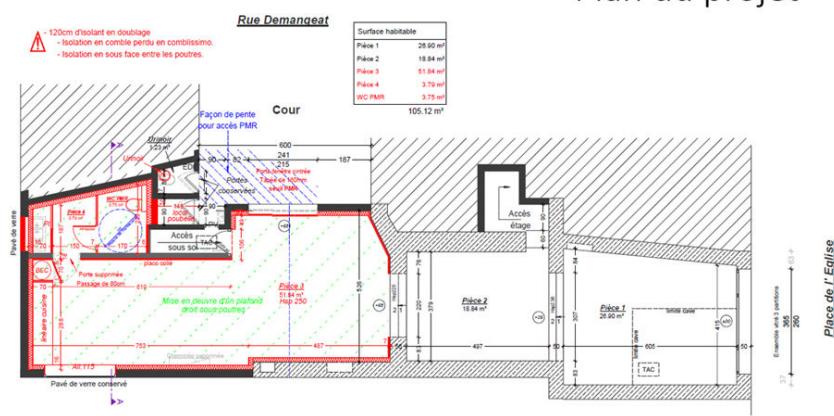
RÉNOVATION DE FAÇADES

La commune s'est engagée dans un projet d'embellissement du cœur de bourg, visant à redonner vie et charme à notre village. Pour encourager les propriétaires, la commune propose des aides pour la rénovation des façades. En partenariat avec la communauté de communes, nous réduisons les charges des propriétaires. Les aides sont disponibles pour les travaux de rénovation et de restauration. Nous visons à préserver le patrimoine architectural de notre commune. Les résultats sont déjà visibles avec une quinzaine de façades rénovées. Ce projet est un exemple de notre engagement pour l'avenir de notre commune.

L'ANCIEN SPORTING

L'ancien Sporting, situé 7 place de l'Église, va être rénové pour des associations communales. Les travaux de la toiture arrière sont déjà terminés pour assurer une bonne étanchéité. Ci-joint le plan intérieur de la future rénovation qui prévoit l'aménagement de trois pièces et de toilettes. Le projet a pour but également de relooker la façade située dans le centre bourg.

Plan du projet



Contrôle et maintenance annuels

Contrôle électrique et divers	2 803,00 €
Maintenance du logiciel de comptabilité + Site Internet	1 847,00 €
Maintenance des radiants complexe sportif / chauffage Godelinière + Engie Gaz	3 914,00 €
Maintenance du copieur	3 196,00 €
Maintenance des extincteurs	1 317,00 €
Maintenance incendie + Froid + Alarme	2 249,00 €
Maintenance ascenseurs + Portes automatiques	2 548,00 €
Dératisation + Dégraissage	1 581,00 €
Maintenance Clim (Maison de Santé)	2 250,00 €
Défibrillateurs	187,00€
TOTAL	21 892,00 €

Réparations diverses pour les différents bâtiments

Réparations toiture	1 057,00 €
Complexe sportif (chauffage + divers)	3 121,00 €
Plomberie—Chauffe eau	3 840,00 €
Divers (serrurerie + menuiserie)	1 741,00 €
Rénovation de sol	845,00 €
Transfo (peinture)	1 800,00 €
Entretien divers bâtiments / Remise aux normes électriques	4 283,00 €
Alarme	424,00 €
TOTAL	17 111,00 €



SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL À LA PARENTALITÉ

Vous attendez un heureux évènement et vous vous questionnez sur l'arrivée de ce nouvel enfant, sur votre future parentalité ?

Vous êtes parents, beaux-parents, vous avez des visions différentes sur l'éducation de votre enfant, votre couple parental a besoin d'un espace pour en échanger ?

Vous êtes en difficulté dans le lien avec votre enfant, votre adolescent, vos compétences parentales sont mises à mal, vous avez besoin de prendre du recul sur cette situation ?

Vous avez des questions, sur la vie quotidienne avec votre enfant : sommeil, alimentation, utilisation des écrans...

Votre enfant/ado est doué d'une singularité (hypersensible, HPI, TDAH, TSA, DYS...), vous avez besoin de réfléchir à comment l'accompagner au mieux dans son quotidien ?

Le service propose aux futurs parents et aux parents d'enfants de 0 à 21 ans un temps privilégié d'écoute, d'échange et d'accompagnement avec un professionnel qualifié et bienveillant, en toute confidentialité.

Comment se passe un accompagnement à la parentalité ?

- Les entretiens se font à votre domicile ou dans un autre lieu neutre
- Un premier entretien, gratuit, pour identifier ensemble votre demande
- Puis, si vous le souhaitez, un accompagnement avec plusieurs rendez-vous (maximum 5) vous sera proposé avec une participation financière en fonction de votre quotient familial.

Demande de renseignements ou prise de rendez-vous sur tout le territoire Vendéen :

02 51 44 37 02

06 66 15 14 37

parentalite@udaf85.fr



Naissances (23, 24, 25, 26, 27, 28)

09 octobre LORRE Agathe

24 octobre DENEX Margot

26 octobre GRANIER Julia

31 octobre PÉRUT Rosemary

11 décembre CHARBONNEAU Lyne

30 décembre ROULLAUD Gabriel

Décès (27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34)

28 octobre GUTH François (56 ans)

31 octobre LALLEMAND Yveline (77 ans)

04 novembre BRIN Lucienne (86 ans)

04 novembre GABORIEAU Colette (89 ans)

05 novembre SOULARD Josette (79 ans)

08 novembre CHAILLET Bertrand (70 ans)

28 novembre BELLIER Eugène (97 ans)

12 décembre COUTAND Raymond (85 ans)

Mariages (16)

08 novembre JULIENNE Ronan et GUILLEMAN Anne-Sophie

Au-delà de nos différences

Samedi 7 mars 2026 | 14 h
Salle la Clef des Champs
Saint-Laurent-sur-Sèvre

Spectacles et animations proposés par les personnes en situation de handicap.

Animation organisée par les CCAS du territoire

Plus d'infos : 02 51 63 06 06 ou contact@paysdemortagne.fr



Horaires de la Mairie

Ouverture de la Mairie
Lundi au vendredi de 10h à 12h
Permanences téléphoniques
02 51 91 62 77
lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h45

médiathèque	agence postale	pluviométrie
Lundi: 16h-18h30 Mercredi: 10h-12h30 14h30-18h30 Vendredi: 14h30-19h Samedi: 10h-12h30	Lundi au samedi de 10h à 12h	Décembre 2025 64mm année 2025 : 700,30mm

ANALYSE DES EAUX DE PUITS

Le Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de la Vendée, service du Conseil Départemental, propose une nouvelle période promotionnelle pour l'analyse des eaux de puits.

Déceler une contamination microbiologique ou chimique (ex : nitrates) lorsque l'eau est utilisée pour la boisson ou la préparation des aliments, s'assurer que l'eau soit adaptée aux plus fragiles (enfants, femmes enceintes, malades), connaître les risques de corrosion ou d'entartrage des appareils électroménagers, autant de raisons pour analyser l'eau de son puits, alors n'attendez plus :

Entre le 12 janvier et le 13 février 2026, L'ANALYSE COMPLETE SERA FACTUREE 70.33 € TTC au lieu de 94.86 €TTC (Frais de dossier inclus, hors option glyphosate)

En complément, une option glyphosate est proposée (65.24 € TTC eu lieu de 94.85 € TTC).

L'analyse comportera le glyphosate, mais également l'AMPA, son produit de dégradation, et le glufosinate. Ces composés sont rémanents dans le milieu. Il s'agit de traceurs qui permettent de savoir si l'eau contient potentiellement d'autres pesticides. Le glyphosate provient généralement de l'utilisation du Round Up.



Vous pouvez apporter vos flacons soit :

Au laboratoire à La Roche-sur-Yon (avant 15h30 le vendredi),

Mais également dans un point de collecte plus proche de chez vous dont la permanence sera assurée par un agent du laboratoire :

POINTS DE COLLECTE	DATES	HEURES
Communauté de Communes du Pays de Mortagne	12 janvier 2026	11H30 à 13H00
Mairie de Pouzauges	19 janvier 2026	11H30 à 13H00
Mairie de Luçon - FDS 14 pl Leclerc	26 janvier 2026	11H30 à 13H00
Mairie de Notre Dame de Monts	02 février 2026	11H30 à 13H00

Des kits de prélèvements sont à votre disposition dans les collectivités citées ci-dessus, ainsi qu'au laboratoire.

ATTENTION, le dépôt doit être effectué le jour du prélèvement

Renseignements : 02 28 85 79 79 ou labo@vendee.fr



agenda ►

DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEURS
23 ET 24 JANVIER	COLLECTE DE PAPIERS	PARKING RIEKER	ECOLE ST RAPHAEL
31 JANVIER 1 FÉVRIER	EXPO PHOTO	LA GODELINIERE	LA FOCALE LANDAISE
7 FÉVRIER	CONCOURS DE BELOTE	LA GODELINIERE	LE VAIRON LANDAIS
17 FÉVRIER	SPECTACLE	MEDIATHEQUE	MEDIATHEQUE
25 FÉVRIER	SOIRÉE	SALLE DE SPORTS	ASL VOLLEY
01 MARS	CONCOURS DE BELOTE	LA GODELINIERE	CLUB DU TEMPS LIBRE
DU 14 AU 28 MARS	THEATRE	SALLE NOTRE DAME	T VERT

RETRouvez le CALENDRIER ANNUEL DES MANIFESTATIONS SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE



CENTRE DE SECOURS DES LANDES-GENUSSON 2025

Comme chaque fin d'année, à l'occasion de la Ste Barbe, le centre de secours fait le point sur l'année écoulée tant sur l'activité opérationnelle que sur le personnel et les différents événements passés.

Concernant les effectifs, les mouvements ont été plus limités cette année. Nous avons accueilli en début d'année Clémence Bourget et Geoffrey Paul. Clémence, âgée de 25 ans, opticienne à Mortagne sur Sèvre et native de la Romagne, habite les Landes-Genusson depuis quelques années et a été recrutée en janvier. Geoffrey natif de St Jean de Monts habitait la Boissière de Montaigu lors de son recrutement en février. Il a 34 ans, peintre en bâtiment, habite désormais notre commune. Tous deux sont en phase de formation. Ils sont validés au secours à personne et intègrent les équipages Vsav (Véhicule de secours au victime), tout comme Eric Bossard, recruté en 2024. Ils vont pouvoir poursuivre sur les formations incendie en 2026, pour être très certainement titularisés en fin 2026.

Nous regrettons le départ de Damien Legouais qui nous quitte suite à des soucis de santé. Bien intégré depuis 6 ans, il s'est également impliqué au sein de l'amicale dont il était co-président.

Léo Fourny a terminé ses formations et a été titularisé lors de la Ste Barbe intercommunale le 14 décembre à St Laurent sur Sèvre. A cette occasion ont également été promus au grade de caporal les 1^{ères} Classes Vicky Roy et Nathan Szygenda, le Médecin commandant Boris Torégrossa a été élevé au grade Médecin lieutenant-colonel.



Au total, ce sont plus de 1400 heures de formation qui ont été suivies par nos jeunes et un peu plus de 300 heures que les plus expérimentés ont encadré soit en tant que formateur ou logisticien. A cela il faut ajouter un peu plus de 1100 heures de formation indispensable, de perfectionnement et de maintien des acquis (manœuvre), soit près de 3000 heures au total consacrées à la formation.

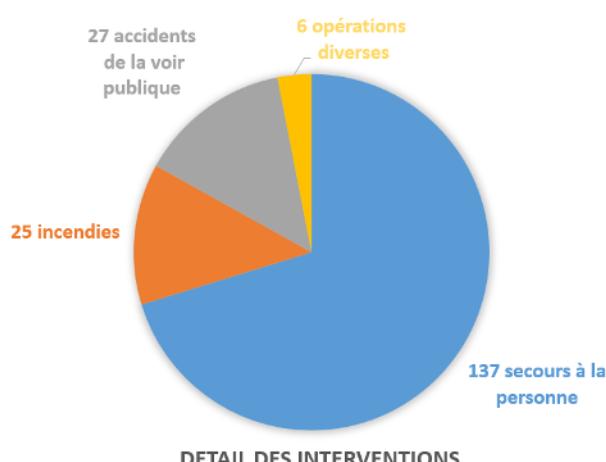
L'effectif du centre se maintient à 29 agents pour une moyenne d'âge à 38,5 ans. Parmi nous, 6 femmes d'une moyenne d'âge de 26 ans.

Pour l'an prochain, nous sommes en train d'étudier plusieurs candidatures.

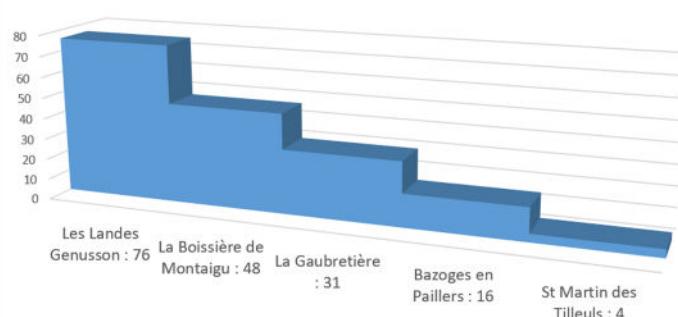
L'activité opérationnelle :

Détail des interventions : (du 1/12/2024 au 30/11/2025)

Total = 195 interventions



REPARTITION PAR COMMUNE couverte par Les Landes-Genusson



Cette année, nous déplorons 4 décès lors de nos interventions. Nous avons une pensée pour les familles et les proches les plus durement touchés.

Après deux années de baisse au niveau départemental, l'activité opérationnelle a augmenté d'un peu plus de 5%. Cependant, pour notre centre, l'activité a diminué de 5% environ. Cette diminution d'une dizaine d'interventions est la conséquence de notre baisse de disponibilité en semaine. En effet, l'an passé, deux agents très présents en journée nous ont quitté, auquel on ajoute également des arrêts de travail assez longs. Sans pouvoir mesurer l'impact des évolutions dans les vies personnelles ou professionnelles, nous ne pouvons que constater que la disponibilité opérationnelle chute fortement en journée-semaine. Une douzaine d'interventions n'ont pas pu être assurées par notre centre de secours par manque de personnel contre deux l'an passé.

Cette disponibilité opérationnelle en semaine est très fragile, nous concentrons donc les efforts là-dessus. La société Kverneland nous a proposé d'amplifier ses efforts. Nous avons mis en place une convention qui donnera à un de leurs salariés, Sapeur Pompier Volontaire dans un autre centre vendéen, la possibilité d'intervenir aux Landes-Genusson en plus de Didier qui intervient déjà très souvent. Nous serons également encore plus attentifs sur cette disponibilité journalière lors de nos futurs recrutements, mais bien sûr toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour renforcer l'équipe en journée.

Quoi qu'il en soit, je tiens à remercier toutes les personnes, les entreprises, les collectivités qui participent de près ou de loin à nous libérer en journée pour assurer nos missions.



La vie du centre :

Comme tout le monde l'a constaté les travaux de la future caserne sont à l'arrêt depuis un an. Ils devraient reprendre en début d'année. En effet, suite à la mise en redressement de l'entreprise de couverture et de bardage, le marché a été cassé, et il a fallu recommencer toute la procédure. Les nouveaux intervenants ont été retenus cet été, et ils devraient débuter les travaux en début 2026 dès que leurs plannings le permettront. Le mobilier a été livré ce qui diminue encore un peu notre espace de vie dans un centre que l'on trouvait déjà trop petit. Je ne m'aventure pas à pronostiquer une date de réception, que j'espère avant la fin 2026.

On nous a également renouvelé notre Vlod (Véhicule de liaison et opérations diverses). C'est un Véhicule de Liaison utilitaire allongé, avec un volume de transport bien plus important.

Côté opérationnel, tous nos véhicules ont été équipés d'une tablette numérique. Nos interventions sont suivies de manière plus dématérialisées, ce qui permet un échange d'informations bien plus fluide avec les autres services publics, notamment le SAMU. On peut leur transmettre les bilans à tout moment, leur envoyer des photos ou documents rapidement et facilement.

La prochaine évolution importante à venir sera la mutation sur un nouveau logiciel d'alerte sur le deuxième semestre 2026.

Enfin, nous étions peu représentés cette année au cross départemental à Champs St Père, mais Théo Fiolleau a réitéré sa performance de l'an passé et termine 2^{ème} en catégorie Senior. Il est donc qualifié pour participer au cross national avec l'équipe du Sdis de la Vendée.



Pour terminer, je tiens à remercier cette belle équipe de femmes et d'hommes engagés que j'ai l'honneur de commander.

Merci à Sébastien et Fabien qui m'épaulent dans ma fonction. Merci également à Jean-Louis et au bureau de l'amicale qui donnent beaucoup pour maintenir cette bonne ambiance dans le centre.

Merci également à nos familles, nos collègues ou associés sans qui notre engagement ne serait pas réalisable.

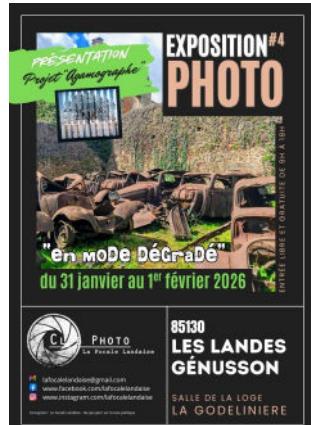
Au nom de toute l'équipe, Je vous souhaite à tous une excellente année 2026



QUATRIÈME EXPOSITION DU CLUB PHOTO LA FOCALE LANDAISE

Les samedi 31 janvier et dimanche 1^{er} février 2026, les adhérents de notre club exposent leurs photos. Elles seront réparties en deux catégories : chacun(e) proposera deux photos sur le thème « *En mode dégradé* » et de 2 à 3 photos sur un thème libre.

Comme les autres années, l'exposition se déroulera dans le magnifique cadre de la Godelinière, salle de La Loge. L'expo sera ouverte de 9 h à 18 h et l'entrée sera gratuite. Les visiteurs seront invités à voter pour leurs trois photos préférées dans chacune des catégories. Un tirage au sort parmi les bulletins de vote permettra à un ou plusieurs visiteurs de remporter une bourriche. Nouveauté cette année, nous vous proposons de découvrir notre projet "agamographe", technique consistant à réaliser une œuvre composée de plusieurs images, visibles alternativement en fonction de l'angle de vue. Ce projet est réalisé en collaboration avec quelques artisans et commerçants de la commune, sponsors habituels de notre exposition. Il fera l'objet d'un petit jeu !



INFOS DU VAIRON LANDAIS

L'ouverture de la pêche à l'étang de la Godelinière aura lieu le samedi 28 février, les cartes de pêche seront en vente dans les commerces habituels (tabac, boulangerie et supérette) 15 jours avant cette date, la carte annuelle est à 40 €. La pêche à la truite aura lieu le samedi 11 et dimanche 12 avril 2026



SOIREE DE L'ASL VOLLEY

Cette année encore, l'ASL volley vous prépare une SOIREE DE FOLIE !!! Ambiance conviviale garantie, musique au top, surprises à gogo ... Tout est réuni pour passer un moment inoubliable.

RENDEZ VOUS LE SAMEDI 28 FEVRIER 2026 pour faire la fête avec nous ! Et surtout, restez bien connectés à nos réseaux : l'affiche arrive et elle va vous en mettre pleins les yeux

La commission fêtes



GAMES LANDES : TROIS ANS DE CONVIVIALITÉ AUTOUR DU JEU DE SOCIÉTÉ

Crée en juillet 2023, l'association Games Landes a su trouver sa place dans la vie locale en rassemblant les passionnés de jeux de société. En seulement trois ans, l'association a connu une belle progression : de 8 membres à ses débuts, elle compte aujourd'hui 31 adhérents, tous réunis par le plaisir de partager des moments ludiques.

Destinée aux adultes, l'association propose chaque semaine une soirée conviviale autour de toutes sortes de jeux d'ambiance, de plateau, stratégies plus complexes ou encore découvertes de titres moins connus. L'objectif est simple : jouer, échanger et s'amuser, quel que soit son niveau ou son expérience.

Les rencontres ont lieu tous les mercredis soir à partir de 20h30, à la médiathèque des Landes-Génusson, dans une atmosphère chaleureuse et ouverte à toutes et tous.

L'association s'organise également pour continuer à se développer. Un nouveau bureau de 8 membres a été élu, composé de 2 présidents, 1 trésorière et 1 secrétaire, épaulés par d'autres membres actifs. Plusieurs commissions voient également le jour, telles que la commission communication ou encore la commission animation, afin d'améliorer le fonctionnement et de soutenir les projets futurs.

Pour rejoindre l'aventure, deux formules sont proposées : Adhésion annuelle à 30 €, donnant accès à toutes les activités ludiques de l'association.

Carte 10 passages + 1 dimanche au choix, idéale pour celles et ceux qui souhaitent venir jouer en toute flexibilité tout au long de l'année.

Games Landes continue d'évoluer et d'accueillir de nouveaux membres, avec la même volonté de créer du lien par le jeu.

RDV le 8 mars 2026 à la Godelinière « salle de la loge » pour une journée jeux ouverte à tous.

LE CLUB DU TEMPS LIBRE RECRUTE

Le club du temps libre invite à venir le rejoindre. Amis, jeunes et moins jeunes retraités, n'oubliez pas que les membres du Conseil d'administration et les adhérents vous invitent à venir les rejoindre au club pour rajeunir ainsi leur effectif et remplacer ceux qui malheureusement nous quittent chaque année. Ne les oubliions pas, ayons une pensée pour eux.

Les nouveaux et jeunes membres du Conseil d'administration ont besoin de vous pour relancer leurs activités et en créer d'autres. Ils feront leur possible pour vous satisfaire au mieux, venez les rejoindre, vous ne serez pas plus âgés pour autant, la vie est tellement courte.

A bientôt parmi nous, le Conseil d'administration

DATE	MANIFESTATION	LIEU
22 JANVIER	ASSEMBLEE GENERALE, INSCRIPTIONS	LA GODELINIERE
1MARS	CONCOURS DE BELOTE	LA GODELINIERE

Temps Libre



LA TROUPE T VERT REMONTE SUR SCÈNE EN MARS !

Comme chaque année, l'association T Vert s'apprête à faire vibrer la salle Notre Dame avec une nouvelle comédie totalement déjantée. Pas moins de sept représentations seront proposées courant mars 2026.

Cette saison, les comédiens interpréteront *Le Diable au cor*, une pièce hilarante écrite par Christian Rossignol. L'histoire nous plonge au cœur de la famille Marcy Beaupré, à la tête d'une entreprise portant leur nom... et surtout au bord de la faillite !

Pour espérer sauver leur affaire, ils ne peuvent compter que sur le soutien précieux — et très attendu — de leur banquier. Mais rien ne se déroule jamais comme prévu dans ce type de comédie et notamment chez les Marcy Beaupré, d'autant que le père est devenu complètement absurde depuis qu'il a pris la foudre lors d'une partie de chasse...

Pendant que les comédiens répètent avec enthousiasme, l'équipe technique s'affaire depuis plusieurs semaines, tous les samedis, à la création des décors et des accessoires.

En ouverture de chaque représentation, les deux groupes d'enfants de l'école de théâtre accompagnés par leur professeur Séverine auront également la chance de monter sur scène pour présenter leur travail en première partie.

Les réservations ouvriront à partir du 1er février :

de préférence, sur HelloAsso (<https://www.helloasso.com/associations/association-t-vert-evenements/le-diable-au-cor-de-christian-rossignol-par-la-troupe-t-vert-2026>)

ou par messagerie au 06 95 14 20 60

Rires, énergie et bonne humeur seront une nouvelle fois au rendez-vous : ne manquez pas cette édition 2026 qui s'annonce inoubliable !



LES ACTUALITES DE LA MÉDIATHÈQUE

LIRE AUTREMENT

Des liseuses à la médiathèque

Le réseau des bibliothèques met à votre service deux liseuses à la médiathèque des Landes-Genusson. Les livres sont empruntables sur la plateforme e-media qui propose de nombreuses ressources : livres numériques, livres audio, BD, podcasts, cinéma, musique, presse et autoformations. La médiathèque vous accompagne pour découvrir ces services.

Des fidgets à manipuler



La médiathèque des Landes-Genusson met à votre disposition sur place des petits objets à manipuler appelés fidjets. Ces outils sensoriels sont conçus pour aider à se concentrer et à s'apaiser, par exemple pendant la lecture ou l'écoute d'une histoire. Ils prennent plusieurs formes : balles souples, anneaux à tourner, bonhommes à tordre... Les fidjets de la médiathèque sont accessibles à partir de 3 ans et sur simple demande durant les horaires d'ouverture de la médiathèque.



Des livres à écouter avec le dispositif DAISY

La médiathèque des Landes-Genusson est relais du dispositif "Daisy Lire autrement" qui permet à toute personne "empêchée de lire" un livre papier d'emprunter un lecteur audio adapté et une histoire enregistrée au format DAISY à écouter. Ce lecteur offre une navigation simple, une lecture claire et des fonctionnalités adaptées (grosses touches, repères vocaux, reprise automatique...) rendant la lecture accessible à tous, autrement. N'hésitez pas à vous rendre sur place à la médiathèque pour avoir des renseignements sur ce dispositif gratuit.





COUP DE COEUR DE L'ÉQUIPE

Qu'importe la nuit de Claire Jéhanno



Victoire et Jérôme mènent une existence heureuse. Ensemble depuis dix ans, ils s'apprêtent à se marier aux Ormes, une élégante maison de famille en Touraine. Mais à un mois de l'événement, en pleine nuit, Jérôme percute quelque chose au bord de la route. Mais quoi, est-ce un animal, un être humain, il ne sait pas... Une seconde d'inattention qui pourrait bouleverser des vies entières. Peut-on tout pardonner à ceux qu'on aime ? Quelles sont les erreurs qui changent une trajectoire ? C'est un roman aussi sensible que captivant. Une histoire qui nous parle d'amour, de courage et des choix qui nous façonnent.

La question qui nous vient en tant que lecteur : Comment aurait-on agit face à une telle situation ? L'auteure nous happe dès le début et la lecture devient vite addictive. On s'attache aux personnages. Je vous conseille la lecture de ce roman qui est aussi passionnant que le premier " La Jurée " sur un sujet différent et disponible à la médiathèque des Landes-Genusson.

PROGRAMME DES ANIMATIONS

BEBES LECTEURS - Vendredi 16 janvier 2026

De 0 à 3 ans + accompagnants

GRATUIT - Entrée libre

COUPS DE COEUR AUTOUR D'UN THE OU CAFE - Samedi 31 janvier 2026

Découverte de nouvelles lectures et convivialité.

Vous pouvez présenter un coup de cœur ou simplement écouter et partager.

A 10h à la médiathèque

Public adulte

Gratuit – Entrée libre



ATELIER CROCHET/TRICOT - Vendredi 6 février 2026 et vendredi 6 mars 2026

Le premier vendredi de chaque mois, les tricoteuses crocheteuses qui le souhaitent sont invitées à se retrouver pour un moment de partage et de créations.

Vous pouvez aussi venir pour regarder ou découvrir.

GRATUIT - ENTREE LIBRE

VEILLEE DES DOUDOUS - Vendredi 13 février 2026 de 19h30 à 20h30



Enfilez votre plus joli pyjama et venez avec votre doudou vous blottir parmi les coussins pour écouter des histoires sur la nuit et ses secrets. Une soirée douillette dans une ambiance rassurante juste avant d'aller dormir.

GRATUIT - A PARTIR DE 3 ANS -

Sur inscription à
mediatheque@leslandesgenusson.fr



SPECTACLE "NOUS ON A RIEN VU VENIR" - Mardi 17 février à 18h

Dans le cadre du festival numérique "Vendée Bib DATA" dans les bibliothèques de Vendée, le Département vous propose un spectacle sur le numérique à la médiathèque des Landes-Genusson.

GRATUIT - TOUS PUBLICS A PARTIR DE 6 ANS - Sur inscription à mediatheque@leslandesgenusson.fr



HEURE DU CONTE INTERGENERATIONNELLE - Jeudi 26 février 2026 à 15h30

Dans le cadre du prix national intergénérationnel Chronos, et avec le soutien des

Bibliothèques de Vendée, la médiathèque vous propose une séance intergénérationnelle petits-enfants/grands-parents.

Au programme :

-Lectures animées des 4 albums de la sélection

-Vote de chaque participant pour son album préféré et annonce des résultats

-Goûter partagé

A 15h30 à la médiathèque

GRATUIT - TOUS PUBLICS A PARTIR DE 4 ANS - Sur inscription à mediatheque@leslandesgenusson.fr



GRATUIT - Sur inscription
Informations : 02 51 63 93 01
mediatheque@leslandesgenusson.fr

ETAT CIVIL DE L'ANNEE 2025



Nom et Prénom	Date de naissance	Nom et prénom	Date de naissance
MORIN Sacha	5 janvier 2025	KERHIR Charles	18 juin 2025
BADREAU Constance	20 janvier 2025	FARDEAU Ezra	23 juin 2025
NOUYEP NGATCHOU Léo	1 février 2025	LEBLANC GARCAREK Faustine	24 juin 2025
ROUSSEAU Lily	3 février 2025	BILLAUD Maël	30 juin 2025
EPRON Midori	5 février 2025	POIRIER Madeline	21 juillet 2025
DELAUNAY CARTRON Malo	18 février 2025	CHAILLOU Maloëe	28 août 2025
POUPLIN Salomé	19 mars 2025	ROUSSEAU Charly	30 août 2025
CHAILLOU Valentine	13 avril 2025	ROUSSEAU Robin	30 août 2025
CHEVAUCHER Paco	14 avril 2025	LORRE Agathe	9 octobre 2025
DOUILLARD Soan	26 avril 2025	DENEUX Margot	24 octobre 2025
CHATELIER Violette	11 mai 2025	GRANIER Julia	26 octobre 2025
DELAUNAY BIRAUD Amalia	27 mai 2025	PÉRUT Rosemary	31 octobre 2025
ECLERCY KERBRAT Hélío	12 juin 2025	CHARBONNEAU Lyna	11 décembre 2025
IMARI DROUET Lou	16 juin 2025	ROULLAUD Gabriel	30 décembre 2025



Noms et prénoms	Date
DOUILLARD Ludovic et TELLIER Amandine	3 mai 2025
GOURDON Aurélien et CAILLER Marion	3 mai 2025
BOUSSEAU Davy et BRUNELIERE Delphine	10 mai 2025
CHEVALLIER Hervé et LÉCHAPPÉ Magali	7 juin 2025
SEBILLE Rémi et ETOURNEUX Marine	7 juin 2025
GOUGEON Dimitri et BEN SEGHIR Laura	28 juin 2025
YOU Jérémie et BUCHET Amélie	28 juin 2025
BRETIN François et GAUTHIER Amandine	4 juillet 2025
CREC'HRIOU Sébastien et NOIRAUT Lucie	5 juillet 2025
CHAILLOU Antoine et JAROUSSEAU Lucile	12 juillet 2025
BANCHEREAU Pierrick et RAFFLEGEOU Caroline	12 juillet 2025
FREDRIKSSON Frantz et DAHMOUN Ouzna	13 septembre 2025
JALLIER Maxime et COULANGE Alicia	20 septembre 2025
JULIENNE Ronan et GUILLEMAN Anne-Sophie	8 novembre 2025



Nom et Prénom	Date du décès	Nom et Prénom	Date du décès
FILLAudeau Jeanne (veuve LEROUX)	8 janvier 2025	JAMIN Michel	23 juillet 2025
GUITTON Marie-Thérèse (veuve CHEVALIER)	12 janvier 2025	SORIN Charles	24 juillet 2025
BRIN Jeanne	23 janvier 2025	LOIZEAU Marie-Yolande (veuve GUÉRY)	29 juillet 2025
GUITTON Daniel	2 février 2025	BLANCHARD Rita (veuve BARRÉ)	8 août 2025
PADIOILLEAU Vivianne	6 février 2025	RICHARD Louis	11 août 2025
BARRE Louis	22 février 2025	CHOUTEAU Agnès (veuve HERBRETEAU)	13 août 2025
RAUTUREAU Yolande (veuve SOULARD)	4 mars 2025	GUINOT Liliane (veuve BARIZIEN)	14 août 2025
JAMIN Irène (épouse BAUBRY)	6 mars 2025	OGEREAU Paulette (veuve CHARRIER)	13 septembre 2025
CHAMPIN Gérard	18 avril 2025	PIVETEAU Cécile (veuve BOSSARD)	15 octobre 2025
CHUTEAU Alexandre	17 avril 2025	MERLAUD Lucienne (veuve BRIN)	4 novembre 2025
AUBERT Jean-Luc	18 avril 2025	HÉRISSÉ Josette (épouse SOULARD)	5 novembre 2025
PELLOQUIN Raymond	21 avril 2025	GUTH François	28 octobre 2025
GABORIEAU Bernard	28 avril 2025	GUIHENEF Yveline (épouse LALLEMAND)	31 octobre 2025
DESFONTAINE Gérard	20 mai 2025	RULLEAU Colette (veuve GABORIEAU)	4 novembre 2025
ROY Jean	2 juin 2025	CHALLET Bertrand	8 novembre 2025
DURANDET Pascal	27 juin 2025	BELLIER Eugène	28 novembre 2025
PINEAU Camille	27 juin 2025	COUTAND Raymond	12 décembre 2025
Janv 2026 - n°266			

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2025

Présents :

Mmes BAUDON, BOSSARD, EMSENS, GABORIEAU, GALAIS, PIFTEAU, POINTECOUTEAU, POUPAIN;
MM. CHIRON, GAUTHIER, GIRARD, HERLIN, HILAIRET, MOUILLE, VINET.

Absents excusés : Mme BRETIN représenté par Mme GABORIEAU,
M. JP ROY représenté par M. MOUILLE, M. O. ROY représenté par GAUTHIER
Compte-rendu présenté au prochain Conseil Municipal du 13 janvier 2026

EXERCICE PRÉEMPTION

Le conseil municipal n'exerce pas son droit de préemption pour :

- l'immeuble situé 9 rue du Moulin, cadastré section A n° 1575 et 1578 d'une superficie totale de 1278 m²
- l'immeuble situé 6 rue Jean Yole, cadastré section AB n° 741 d'une superficie totale de 722 m²
- l'immeuble situé 7 rue de la Fontaine, cadastré section AB n°259, 258, et 651 d'une superficie totale de 159 m²
- l'immeuble situé 6 rue Pasteur, cadastré section AB n°856 d'une superficie totale de 700 m²

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA SALLE OMNISPORT (SAFRANE) - VALIDATION APD ET LANCEMENT DE LA CONSULTATION POUR LES MARCHES DE TRAVAUX

Monsieur le Maire rappelle que le projet de rénovation énergétique de la salle SAFRANE a été présenté au cours de séances précédentes au Conseil. Le cabinet ORIGAMI a transmis l'APD reprenant les caractéristiques techniques, financières et fonctionnelles du projet.

Le Conseil doit se prononcer sur la validation de l'APD ainsi que sur l'enveloppe prévisionnelle afin de pouvoir lancer les procédures de consultation des entreprises pour la réalisation des travaux.

Les besoins à satisfaire définis aux CCTP du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) se présentent comme suit :

Lot 01 – Gros œuvre - Démolition	61 600 €
Lot 02 – Charpente bois	41 800 €
Lot 03 – Menuiseries extérieures et intérieures	50 700 €
Lot 04 – Plafonds – Isolation - Doublages	102 700 €
Lot 05 – Carrelage – Faïence	2 100 €
Lot 06 – Revêtement de sol sportif	61 600 €
Lot 07 – Peinture - Nettoyage	18 600 €
Lot 08 – Electricité	43 000 €
Lot 09 – Plomberie – Ventilation - Chauffage	57 000 €
Lot 10 – Ascenseur	27 000 €
Lot 11 – Métallerie	14 700 €
<hr/>	
TOTAL HT	480 800 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des voix exprimées autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation conformément au Code de la commande publique, pour la passation des marchés de travaux de ce projet.

CESSATION DE TERRAINS A LA CCPM_REALISATION PISTE CYCLABLE

Monsieur le Maire rappelle le projet intercommunal d'aménagement d'itinéraires cyclables sur le Pays de Mortagne. Dans le cadre du projet de piste cyclable entre les Landes-Genusson et La Gaubretière, en bordure de la route départementale D755, il est proposé aux conseillers de céder à la Communauté de communes, les terrains communaux concernés. Il s'agit des parcelles cadastrées D1791, D1781 et D1783, d'une superficie de 2 013 m². Compte tenu du projet d'intérêt public, le prix de cession proposé est fixé à 1€ / m², conformément à l'estimation des services du Domaine.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des voix exprimées, cède à la Communauté de communes du Pays de Mortagne les terrains communaux cadastrés D1791, D1781 et D1783, d'une superficie de 2 013 m², situés en bordure de la route départementale D755.

ACQUISITION FONCIERE_14 RUE G CLEMENCEAU

Dans le cadre du projet global d'aménagement du Bourg visant à aérer, embellir et végétaliser la commune, il a été évoqué lors de séances précédentes, la possibilité d'acquérir la propriété située au 14 rue Georges Clemenceau. L'aménagement visé, concerne notamment des parcelles mitoyennes dont la commune est déjà propriétaire. La commune a mené des négociations avec les propriétaires des parcelles concernées. Ces derniers souhaitent vendre ce bien avec la possibilité d'occuper la maison jusqu'au 31 août 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des voix exprimées approuve l'acquisition des parcelles AB n°673 et 674 d'une surface de 584 m².